

Conseil municipal

Séance du 17 novembre 2022

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à vingt heures, le conseil municipal de Tréméven, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au siège de la mairie, sous la présidence de Monsieur LIENNEL Yves, Maire.

Présents : Mmes. CAULET Brigitte, LAMBERT Isabelle, VERMEY Liliane « Vicky », GÉNISSEL Véronique
MM. LIENNEL Yves, RODRIGUEZ Cédric, M Olivier DALLIER, GUILLOUX Gérald, LE TROADEC Stéphane, RANNOU Jérôme

Absents :

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme CAULET Brigitte

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10

Ordre du jour :

1. Remplacement du premier adjoint
2. Détermination du rang des adjoints
3. Modification de la délibération des indemnités du Maire et des adjoints
4. Modification des commissions communales
5. LAC : Rapport d'activités 2021
6. LAC : Nomination d'un nouveau titulaire à la CLECT
7. LAC : Nomination d'un nouveau titulaire au conseil d'exploitation eau et assainissement

Questions diverses

- Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 29 septembre 2022

Les conseillers n'ayant pas de remarque à formuler, le compte-rendu de cette réunion est validé à l'unanimité des membres présents à ce conseil municipal

1. Remplacement du premier adjoint

D2022/42 : REMPLACEMENT DU 1^{er} ADJOINT

M Michel ELIE, 1^{er} adjoint s'est vu retiré ses délégations de fonction le 23 septembre 2022 par M le Maire. Sa démission a été acceptée le 19 octobre par à M le Sous-Préfet de Guingamp. M ELIE démissionne de ses fonctions d'adjoint au maire et de son mandat de conseiller municipal.

M Le Maire souhaite, pour le bon fonctionnement de la municipalité, nommer un nouvel adjoint.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le remplacement ou non de l'adjoint démissionnaire.

Le Conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de remplacer l'adjoint démissionnaire

M le Maire demande qui souhaite être candidat au poste d'adjoint au Maire :

M Olivier DALLIER et M Cédric RODRIGUEZ présentent leur candidature.

M le Maire propose de voter à bulletin secret.

Résultat du vote à bulletin secret :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 - zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 10 - dix
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0 - zéro
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0 - zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 10 - dix

NOM DES CANDIDATS dans l'ordre alphabétique	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
DALLIER Olivier	9	Neuf un
RODRIGUEZ Cédric	1	

Le Conseil municipal après avoir voté :

DECIDE de nommer M Olivier DALLIER, adjoint au Maire.

2. Détermination du rang des adjoints

D2022/43 : DETERMINATION DU RANG DES ADJOINTS

M Olivier DALLIER ayant été élu, il s'agit de déterminer son rang.

M le Maire propose que Mme Brigitte CAULET devienne 1^{ère} adjointe, et M Olivier DALLIER, nouvel élu, le second.

Il précise les délégations :

- 1^{ère} adjoint : Mme Brigitte CAULET, Affaires scolaires, enfance/ jeunesse, affaires sociales, Remplacement du maire en cas d'absence du maire
- 2nd adjoint : M Olivier DALLIER, Travaux (voirie, bâtiment, assainissement, eau) personnel technique, relations avec les associations (logistique lors de manifestations), Remplacement du maire en cas d'absence du maire
- conseiller délégué, M Jérôme RANNOU : pas de changement [gestion de la salle des fêtes et organisation d'évènements] et « communication]

Le Conseil municipal après avoir voté, et à l'unanimité :

NOMME Mme Brigitte CAULET 1^{ère} adjointe au Maire et M Olivier DALLIER 2^{ème} adjoint au Maire

3. Modification de la délibération des indemnités du Maire et des adjoints

D2022/44 : INDEMNITES

Suite au vote effectué pour nommer un nouvel adjoint, il s'agit de modifier la délibération « D2020/12 - indemnités du maire et des adjoints » prise par le conseil municipal du 29 juillet 2020 puis modifiée le 19 mai 2021 par la délibération « D2021/19- indemnités du maire et des conseillers » suite à l'instauration d'un conseiller délégué.

Monsieur le Maire propose de reconduire le calcul appliqué.
La hausse du point d'indice au 1er juillet 2022 sera prise en compte.
La valeur de l'indice 1027 étant de 4025.53€

- Indemnité du Maire : 24 % de l'indice brut mensuel 1027
- Indemnité du 1er adjoint : 8.41% de l'indice brut mensuel 1027
- Indemnité du 2ème adjoint : 8.41 % de l'indice mensuel 1027
- Indemnité du conseiller délégué : 4.46% de l'indice mensuel 1027

DECIDE de fixer à compter de ce jour le montant de l'indemnité qui sera versée au Maire et aux membres du Conseil Municipal mensuellement, selon le tableau ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération

4. Modification des commissions communales

D2022/45 : COMMISSIONS COMMUNALES

Suite à la démission de M Michel ELIE, le conseil municipal a revu la composition des commissions municipales. Elles se composent désormais comme ci-dessous :

COMMISSIONS COMMUNALES mandat 2022-2026		
COMMISSIONS	PRESIDENT	TITULAIRES
Finances		L'ensemble du conseil municipal
Urbanisme/habitat/cadre de vie		L'ensemble du conseil municipal et les habitants
Travaux	Yves LIENNEL	Olivier DALLIER (vice-président), Stéphane LE TROADEC, Liliane VERMEY, Jérôme RANNOU, Isabelle LAMBERT, Gérald GUILLOUX, Cédric RODRIGUEZ
Appel d'offres	Yves LIENNEL	Olivier DALLIER (titulaire), Brigitte CAULET (titulaire), Liliane VERMEY (titulaire), Véronique GENISSEL (suppléante), Jérôme RANNOU (suppléant), Stéphane LE TROADEC (suppléant), Isabelle LAMBERT, Cédric RODRIGUEZ
Enfance/jeunesse	Yves LIENNEL	Brigitte CAULET (vice-présidente), Véronique GENISSEL, Cédric RODRIGUEZ
Communication		L'ensemble du conseil municipal et les présidents des associations de la commune ou leurs représentants
Sociale		Yves LIENNEL, Brigitte CAULET, Véronique GENISSEL, Liliane VERMEY Ext: Monique Le Boudier, André TURBAN, Klervia DALLIER
Vie du bourg et des hameaux		Yves LIENNEL, Liliane VERMEY, Olivier DALLIER, Isabelle LAMBERT, Cédric RODRIGUEZ Jérôme RANNOU
Projets		L'ensemble du conseil municipal
Associations/culture/sports/tourisme		Yves LIENNEL, Liliane VERMEY, Olivier DALLIER, Isabelle LAMBERT, Cédric RODRIGUEZ
CCID	Yves LIENNEL	Commissaires titulaires: Véronique GENISSEL, Jérôme RANNOU, Vincent LE GUILLOU, Chantal DELUGIN, Yvon TANGUY, Murielle HEMARD Commissaires suppléants: Liliane VERMEY, Olivier DALLIER, Jacqueline QUERE, Christophe TUAL, Yannick PLANTE, Patrick DUVAL

Monsieur Olivier DALLIER devient vice-président de la commission travaux et titulaire de la commission appel d'offres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE cette mise en place des commissions communales

5. LEFF ARMOR COMMUNAUTE : rapport d'activités 2021

Conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, Leff Armor Communauté adresse chaque année à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Conseil municipal, **prend acte**, à l'unanimité, du rapport d'activités 2021 de Leff Armor Communauté.

6. LEFF ARMOR COMMUNAUTE : Nomination d'un nouveau titulaire à la CLECT

D2022/46 : NOMINATION TITULAIRE CLECT

M Michel ELIE, titulaire de La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, ayant démissionné, il convient de nommer un nouveau titulaire.

M Olivier DALLIER propose sa candidature.

Le Conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

NOMME M Olivier DALLIER titulaire de la CLECT pour la durée du mandat municipal.

7. LEFF ARMOR COMMUNAUTE : Nomination d'un nouveau titulaire au conseil d'exploitation eau et assainissement

D2022/47 : TITULAIRE CONSEIL D'EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT

M Michel ELIE, titulaire au conseil d'exploitation eau et assainissement de Leff Armor Communauté, ayant démissionné, il convient de nommer un nouveau titulaire.

Le Conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

NOMME M Olivier DALLIER titulaire au conseil d'exploitation eau et assainissement pour la durée du mandat municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Frelons asiatiques : de nombreuses destructions cette année, il faudra voir l'année prochaine pour une totale prise en charge par la commune et Leff Armor Communauté (actuellement 1/3 commune, 1/3 propriétaires, 1/3 LAC), voir pour une prise en charge du 1/3 propriétaire par la commune.

Au printemps il serait intéressant de proposer un atelier pour apprendre à faire des pièges.

La séance est levée à 21h12

Conseil municipal
Séance du 17 novembre 2022

FEUILLET DE CLÔTURE DE SÉANCE

Délibérations

Numéro ¹	Libellé	Page
D 2022/42	Remplacement du 1 ^{er} adjoint	2022/
D 2022/43	Détermination du rang des adjoints	2022/
D 2022/44	Modification de la délibération des indemnités du Maire et des adjoints	2022/
D 2022/45	Modification de la délibération des commissions communales	2022/
D 2022/46	LAC : Nomination d'un nouveau titulaire à la CLECT	2022/
D 2022/47	LAC : nomination d'un nouveau titulaire au conseil d'exploitation eau et assainissement	2022/

Signature des membres présents à la séance

Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
LIENNEL Yves		RANNOU Jérôme	
CAULET Brigitte		GÉNISSEL Véronique	
VERMEY Liliane « Vicky »		GUILLOUX Gérald	
DALLIER Olivier		RODRIGUEZ Cédric	
LAMBERT Isabelle		LE TROADEC Stéphane	

¹ D = Délibération : DM = décision du maire sur délégation du conseil municipal